

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:181508-2010:TEXT:FR:HTML>

F-Valenciennes: Travaux de construction de bâtiments

2010/S 120-181508

AVIS DE MARCHÉ

Travaux

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Groupe Hainaut Immobilier
SA du Hainaut, 40 boulevard Saly, BP 3
59312 Valenciennes
FRANCE

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autre
Logement et développement collectif
Autre esh
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Oui

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Lomme 109 logements.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Travaux
Exécution
Lieu principal d'exécution rives de la Deule, 59160 Lomme, FRANCE.
Code NUTS FR301

II.1.3) L'avis implique

Un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Le programme de construction de 109 logements collectifs, se décompose en 3 lots, à savoir :
1 - concernant les logements réalisés par la SA du Hainaut : 79 Logements locatifs et 125 places de sous sols semi enterré répartis comme suit :

1.1 - lot A : 2 bâtiments en R+4 avec sous sols (Bâtiment A1 de 29 logements Pls et Bâtiment A2 de 19 logements Plus et 8 logements Plai);
1.2 - lot B : 1 bâtiment en R+2 avec sous sol semi enterré comprenant 9 logements Pls et 14 logements Plus;
2 - lot C réalisé par Cleome : 30 logements en accession sociale en un bâtiment en R+3.
La construction sera de type traditionnel (maçonnerie, béton...) et devra être certifiée Habitat et Environnement par CERQUAL, profil A et niveau de performance énergétique THPE.

II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

45210000, 45211340

II.1.7) **Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)**

II.1.8) **Division en lots**

Non

II.1.9) **Des variantes seront prises en considération**

Oui

II.2) **QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ**

II.2.1) **Quantité ou étendue globale**

Il s'agit d'une opération lancée en tous corps d'état, aménagements extérieurs compris.

II.2.2) **Options**

II.3) **DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION**

Durée en mois: 24 (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) **CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés**

Retenue de garantie de 5 % du montant du marché ou présentation d'une caution bancaire.

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

Modalités de financement: marché financé sur les ressources propres du pouvoir adjudicateur ainsi que par des ressources extérieures publiques et privées.

Marche non actualisable, non révisable.

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

Opération lancée en tous corps d'état. Les entreprises répondront en entreprise générale.

III.1.4) **L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières**

Oui

Le marché comportera une clause d'insertion par l'économique et le titulaire devra consacrer un minimum du total des heures chantier à des missions d'insertion par l'emploi.

III.2) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: — nom et coordonnées du candidat et de la personne habilitée à engager le candidat,

— extrait Kbis de moins de 3 mois,

— une déclaration sur l'honneur attestant de la régularité des conditions d'emploi des salariés, indiquant que le candidat est indépendant de tout intérêt avec le maître d'ouvrage au regard des dispositions de l'article L423-10

du CCH, que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions visées à l'article 8 de l'ordonnance no2005-649 du 6.6.2005, que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations sociales et fiscales, — l'entreprise admise au redressement judiciaire devra justifier qu'elle a été habilitée à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché. Elle devra produire la copie du ou des jugements prononcés.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Bilan et compte de résultat de la dernière année, chiffre d'affaires global et chiffres d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 dernières exercices (DC5).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) Le chiffre d'affaires de l'année 2009 de l'entreprise candidate ne peut être inférieur à 20 000 000 EUR.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

— déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat,

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

— certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références similaires de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat,

— présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le candidat devra justifier de sa méthodologie pour l'obtention du Label H&E ET de sa politique de management environnementale (contrainte environnementale, chantier vert...).

III.2.4) Marchés réservés

Non

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

Restreinte

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer

Nombre minimal envisagé 5

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: Appréciation des candidatures selon les critères suivants : capacité financière, moyens humains & matériels, références professionnelles.

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

Non

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

LOMME 109 LOGTS

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

Non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**

Documents payants Non

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

26.7.2010 - 11:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**

Non

VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**

VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**

Mode de remise des dossiers de candidatures sous format papier dans les conditions suivantes: ils seront remis, sous simple pli, contre récépissé, au service marchés - bureau 413 ou 416 - heures d'ouverture : 9:00 / 11:30 et 13:30 /16:30) ou transmis en R+Ar à ce même service. L'enveloppe extérieure portera l'intitulé de l'opération.

Candidature de l'entreprise Pour le programme de Lomme - rives de la Deûle - construction de 109 logements collectifs - AOR phase 1- ne pas ouvrir". L'enveloppe intérieure contiendra l'ensemble des dossiers de candidatures.

Les renseignements administratifs seront donnés par Melle Moraux (+33 327148248).

Les renseignements techniques peuvent être obtenus soit auprès de la direction du développement immobilier (M. Delecroix, - tél.: +33 603570913).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21.6.2010.

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal de grande instance

avenue des Dentellières

59300 Valenciennes

FRANCE

VI.4.2) **Introduction des recours**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: En cas de manquement aux obligations de publicité.

Et de mise en concurrence, toute personne qui a intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre, dès l'avis de publicité et avant la conclusion du contrat, des mesures provisoires tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations, le cas échéant, à ce que soit suspendue.

La procédure de passation du contrat, ou l'exécution de toute décision qui s'y rapporte; Elle peut également demander que soit annulée de telles décisions et que soient supprimées les clauses ou prescriptions destinées à figurer dans le contrat et qui méconnaissent les dites obligations. La demande est portée devant le président du Tribunal de grande instance de Valenciennes qui statue en premier et dernier ressort en la forme des référés (article 24, 1°, de l'ordonnance no 2005-649 du 6.6.2005).

Direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes (secteur Valenciennes) : 11 rue Salle Le Comte - 59300 Valenciennes, FRANCE.

VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**
21.6.2010